



RAPPORT D'ÉVALUATION

Plan de réussite 2017-2021

du Collège Jean-de-Brébeuf

Décembre 2017

Introduction

Le *Plan de réussite pour les cohortes 2017-2021 du niveau collégial* du Collège Jean-de-Brébeuf a été adopté par le conseil d'administration de l'établissement le 22 juin 2017 et a été reçu à la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial le 11 septembre de la même année. La Commission a évalué le plan de réussite du Collège lors de sa réunion tenue le 19 décembre 2017. Pour ce faire, elle en a apprécié l'efficacité potentielle par l'analyse de ses différentes composantes. Le présent rapport fait état des conclusions de la Commission.

Présentation du plan

Le *Plan institutionnel de réussite pour les cohortes 2017-2021 du niveau collégial* constitue le quatrième plan de réussite du Collège Jean-de-Brébeuf. Pour l'élaboration de ce nouveau plan, le Collège a tenu compte des constats évoqués dans le *Bilan du PIR 2011-2016*. En plus d'une mise en contexte préliminaire, qui présente le Collège et le plan de réussite, le plan est composé de cinq sections. La première brosse un portrait de l'évolution de la clientèle pour chacun des programmes du Collège en fonction des indicateurs de réussite. La seconde présente une analyse des enjeux pour chacun des programmes tandis que la troisième précise les cibles à atteindre. Finalement, la quatrième et la cinquième sections étayent les mesures d'aide à la réussite et les mécanismes instaurés par le Collège pour assurer le suivi de la mise en œuvre de son plan de réussite. En plus du plan de réussite, le Collège a aussi fait parvenir à la Commission le bilan de la mise en œuvre de son plan de réussite précédent.

Évaluation du plan de réussite

L'efficacité potentielle

L'analyse des caractéristiques de la clientèle et des obstacles à la réussite

Afin de broser un portrait de sa population étudiante, le Collège a procédé à une analyse approfondie, tableaux et statistiques à l'appui, de l'évolution de chacun de ses programmes durant la période s'étalant de 2011 à 2016. Cette analyse des données du bilan du plan précédent a permis au Collège de constater une légère amélioration de la réussite dans les cours, une diminution de la proportion des étudiants ayant réussi moins de la moitié de leurs cours et, par voie de conséquence, une augmentation de la proportion des étudiants ayant réussi plus de la moitié de leurs cours durant cette période.

Les orientations et les objectifs

À la lumière de l'analyse des indicateurs de réussite du plan précédent, le Collège a déterminé cinq enjeux pour son plan de réussite actuel, soit la réussite en première session, la réinscription en troisième session, l'obtention du diplôme en durée prévue, la maîtrise de la langue d'enseignement écrite et des technologies de l'information et des communications de même que le soutien aux étudiants en situation de handicap. Pour suivre l'évolution de la réussite, le Collège s'est doté de trois types de cibles chiffrées : des cibles institutionnelles, des cibles par programme et des cibles relatives à la maîtrise de la langue d'enseignement et des technologies de l'information et des communications. Chacune d'elles est accompagnée de résultats mesurables attendus.

Le mécanisme de mise en œuvre

Les mesures de soutien à la réussite présentées dans le plan sont réparties en fonction de 11 buts et s'appliquent à l'ensemble des programmes ou à des programmes spécifiques. Certaines d'entre elles émanent de l'analyse des enjeux qu'a effectuée le Collège alors que d'autres sont des mesures du plan précédent qui ont été reconduites. La Commission invite cependant le Collège à préciser dans son plan les responsabilités et le calendrier de réalisation de façon à améliorer la gestion et le suivi de la mise en œuvre du plan.

Le mécanisme de suivi des résultats

La politique prévoit que la Direction des études produit un bilan annuel du suivi de chacun des indicateurs de réussite et le dépose au regroupement des programmes concernés en début d'année. Au regard de ce bilan, les programmes entreprennent les actions qui s'avèrent nécessaires. En outre, la Direction des études produit un second bilan annuel sur les mesures de soutien d'aide à la réussite afin de déterminer si elles ont été dûment appliquées et pour en apprécier l'efficacité. Finalement, un bilan global portant sur l'ensemble du plan sera effectué au printemps 2022.

Conclusion

Au terme de son évaluation, la Commission estime que le *Plan institutionnel de réussite pour les cohortes 2017-2021 du niveau collégial* du Collège Jean-de-Brébeuf est de qualité et comprend l'ensemble des éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.

Les jugements et avis émis dans ce rapport ont préséance sur ceux émis lors de l'évaluation du plan de réussite précédent.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial,

Original signé

Murielle Lanciault, présidente

Recherche et analyse : Guillaume Cimon

COPIE CERTIFIÉE CONFORME